

# AG18 | EXPERTISER SUITE A SINISTRE LES OUVRAGES DE FUMISTERIE, PATHOLOGIES & RESPONSABILITES

CONDUITS DE FUMEE EN MAISON INDIVIDUELLE • EXPERTISE ASSURANTIELLE OU JUDICIAIRE.



Fondamentaux    Perfectionnement    **Expertise**



## objectifs

- Savoir diagnostiquer les causes d'un sinistre sur une installation de combustion (principalement appareils indépendants bois énergie) et un système d'évacuation de fumée.
- Connaître les principales pathologies, leurs causes.
- Savoir identifier les responsabilités et proposer des solutions.
- Connaître les principales réglementations & règles de l'Art de la profession : NF DTU 24.1, 24.2...

## programme

### Analyses statistiques

- Les points de départ d'un incendie.
- Les équipements concernés dans les incendies liés au système de chauffage.
- Les principales causes d'un incendie d'origine chauffage au bois.
- La fréquence de ramonage.
- Les conduits spécifiques pour appareils à bois.
- Analyse des convocations à expertise.

### Chauffage au bois, combustion du bois, fumisterie et mise en œuvre

- Terminologie : conduits de cheminées, systèmes d'EvaPDC.
- Les différents matériaux.
- Les responsabilités dans la fumisterie.
- Les appareils à bois : âtres, foyers ouverts, inserts, cuisinières, poêles.
- Normes produits et normes de mise en œuvre.
- La combustion du bois et les turbulences liées à une mauvaise combustion.
- Les textes de référence dans le domaine du chauffage et de la fumisterie.
- Les qualifications obligatoires des installateurs.
- Les mécanismes du tirage et la norme de dimensionnement EN 13384.
- Pourquoi dimensionner et quels sont les outils pour dimensionner les conduits de fumée.

### Les pathologies les plus courantes

- Dans les cas énumérés ci-dessous, ce chapitre détaille les pathologies constatées, leurs causes & conséquences, les responsabilités et les travaux à effectuer de remise en état : conduit fissuré ou non étanche • tirage trop fort sur un appareil à bois • tirage trop faible sur un appareil à bois • bistrage d'un conduit desservant un appareil à bois • feux de cheminée (appareil à combustibles solides) • incendie d'une maison • refoulements de fumée d'un appareil à bois • plafond noirci (appareil à bois) • l'appareil à bois ne chauffe pas assez • cas des appareils à granulés.

### La mise en œuvre de la solution de réhabilitation

- Tableaux synthétiques : causes, effets, remèdes.

### Cas spécifiques des installations gaz

- Désignation des conduits de fumée.
- Le monoxyde de carbone.
- La classification des appareils à gaz.

## moyens techniques & pédagogiques

Travaux dirigés tout au long de la formation (exercices individuels et par équipe).  
Présentation illustrée et analyse des pathologies et sinistres les plus fréquents rencontrés sur le terrain.  
Présentation du banc « feux de cheminée » du Laboratoire (essais thermiques) et du banc d'essais « Appareils multi-énergies » (essais de couplage appareils à combustion et systèmes d'évacuation des fumées : sondes thermocouples, évolution des températures dans l'environnement du conduit...  
Exposés à l'aide de documents PowerPoint diffusés par vidéo projection.  
Support de formation, livret Annexes (extrait des textes réglementaires essentiels).

## dates / lieux ag18

8, 9 & 10	juin	2022	Granzay-Gript (79)
14, 15 & 16	septembre	2022	Granzay-Gript (79)

**DUREE** : 3 jours (21 heures)  
Formation en présentiel.

[inscrivez](#)

**COUT PEDAGOGIQUE** :  
1 182 € TTC - 985 € HT (TVA 20%)  
Déjeuners offerts.

**PUBLIC CONCERNE** :  
Experts d'assurance IARD (Incendie et Autres Risques Divers) • Experts judiciaires • Techniciens SAV • Responsables technique • Installateurs expérimentés • Ramoneurs.

**PREREQUIS** :  
Le stagiaire possède des connaissances de base en fumisterie et en combustion. Cette formation est tout particulièrement destinée aux Experts IARD.

**EVALUATION** :  
QCM de validation des connaissances acquises • Attestation individuelle.

**INTERVENANTS** :  
Formateurs AGECCIC. • Responsable Pédagogique A. TALLUAU • Directeur technique L. DRUETTE

**POINTS FORTS** :  
Formation en partenariat avec le [Laboratoire CERIC](#) et [CALYXIS, le Pôle d'Expertise du Risques](#) • Support illustré des pathologies fréquentes rencontrées sur le terrain • Etudes de cas tout au long de la formation.

**ACCESSIBILITE** : Contactez le référent Handicap au 05 16 18 60 50.

Organisme certifié **QUALIOP** N°FP 2020/0011-0.  
 processus certifié  
Agréments QUALIT'EnR sur les référentiels QUALIBOIS vecteurs Air & Eau  
Parc d'Activités Économiques Plaine de Courance 79 360 Granzay-Gript • [formation@ageccic.fr](mailto:formation@ageccic.fr). SIRET : 490 205 663 00019 • Organisme de formation agréé DA n° 54 79 00 805 79 • Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État •

**Inscription** : [www.ageccic.fr](http://www.ageccic.fr) ou tél au **05 16 18 60 50**  
Paiement à l'inscription : Chèque bancaire • Virement • CB •  
Bénéficiez de tarifs préférentiels dès la 2<sup>ème</sup> inscription !  
(2 participants ou 2 formations, etc.)